



Rembourssement du crédit d'impôt perçu

Par **janpy**, le **11/04/2010** à **18:10**

Bonjour,

j'ai en 2007 fait installer une pompe a chaleur air air sur laquelle j'avais droit a un credit d'impot apres renseignement auprés de l'administration ficale celle ci ma confirmer le dossier que je lui soumettais etait conforme qu'il n' y avait aucune irregularite et qu'il respectait bien les textes en vigueur. Aujourd'hui la meme adminitration me demande de rembourser le credit d'impot que j'ai perçu l'anne suivante en 2008 avec des penalités

Que puis je faire face a cette situation je n'ai pas les moyens de remboursser la somme que l'on me demande

quelles sont les recours possible pour obtenir l'annulation de cette demande

comment l'administration fiscale peut elle revenir sur ces dires.

je precises que j'ai rempli ma declaration comme je le fait chaque annee avec l'aide de mon centre des impots lors de permanences que cette administration organise dans ma ville